

Réunion du 5 novembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) : Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur : Monsieur Sébastien ZAEGEL

**N° CP/2012/854 - Aide au sport de haut niveau - 3311**  
**Aide à la formation du joueur de haut niveau, aide forfaitaire pour le haut niveau et aide aux clubs engagés en championnat de France (forfaits - résultats et déplacements)**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 533 677 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :

- 20 000 € au titre de l'aide aux centres de formation et à la formation du joueur de haut niveau
- 180 000 € au titre de l'aide forfaitaire pour le haut niveau
- 79 700 € au titre de l'aide aux clubs engagés en championnat de France - forfaits
- 253 977 € au titre de l'aide aux clubs engagés en championnat de France - résultats et déplacements.

Elle approuve par ailleurs les conventions financières à intervenir entre le Département et respectivement le Basket Club de Souffelweyersheim, l'Association "Strasbourg Handisport Passion Aventure", la Société de natation de Strasbourg, l'Etoile Noire de Strasbourg, le Racing Club Strasbourg Football SAS, le Racing Club Strasbourg Omnisports, le Club des sports de glace Strasbourg-Alsace, l'Entente "Strasbourg-Schiltigheim Alsace Handball", le Football Club de Vendenheim, la SAEMSL "Strasbourg-Illkirch-Graffenstaden (SIG) Basket" et le Basket Club Gries-Oberhoffen, bénéficiaires de plusieurs de ces subventions, et autorise son président à signer ces onze conventions.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL